



Camp de jour 2024 - Aide financière



Critères d'admissibilité

Pour être admissible, votre revenu familial avant impôt doit être inférieur au seuil indiqué ci-dessous selon le nombre de personnes dans votre famille.

1 personne	29 380\$
2 personnes	36 576\$
3 personnes	44 966\$
4 personnes	54 594\$
5 personnes	61 920\$
6 personnes	69 835\$
7 personnes	77 751\$

Tableau de seuil de revenu selon Statistiques Canada 2022 pour une région de 500 000 habitants et plus

Pour vous inscrire :

Vous devez vous rendre à nos bureaux au 530- 1, rue Delage et présenter obligatoirement une preuve de revenu. La démarche est effectuée en toute confidentialité. Vous devez prendre rendez-vous avec nous en écrivant à direction@ldhs.ca.

Documents à fournir :

Déclaration de revenu (rapport d'impôt) ou carnet de réclamation (bénéficiaires de l'aide sociale) et preuve d'inscription (facture Qidigo).

Quand formuler une demande ?

Dès que l'inscription au camp de jour est complétée.

Nous tenons à préciser que les compensations offertes dépendent des demandes reçues selon le montant disponible pour le Programme d'aide financière du camp de jour 2024.